

Opérateur de machines automatisées

CFC pour adultes

art.32

Sion, avril 2020

Présentation

Raphaël Crittin

Responsable cantonal de la formation continue

Marie-Antoinette Delaloye

Conseillère CPA (Certification professionnelle pour adultes)

Alain Equey

Chef-expert OMA

Qu'est-ce qu'un OMA ?



Description métier

L'opérateur ou l'opératrice de machines automatisées s'occupent de grandes installations automatiques servant à fabriquer ou conditionner des produits usinés (industrie alimentaire, pharmaceutique, production d'éléments électroniques, plastiques, etc.).

Polyvalents, connaissant la technique, les matières et les directives de sécurité et d'hygiène, ils règlent et conduisent les machines et en assurent le fonctionnement optimal.

Responsables de l'entretien, ils interviennent en cas d'incident sur la chaîne.

Profil métier

Production industrielle

- Superviser le travail de production ou de conditionnement effectué par les ouvriers;
- Effectuer les réglages précis des machines en fonction des formats et des matières et saisir les données de production en ligne;
- S'occuper de la mise en train et superviser la conduite des différents appareils;
- Travailler par équipe sur les lignes de production et conduire une machine de manière autonome;
- Superviser le conditionnement et l'emballage automatisé des produits usinés; régler les machines à emballer lors de changements de format d'articles;
- faire respecter toutes les mesures de sécurité et d'hygiène;

Profil métier

Entretien et transformation des installations

- Régler, surveiller et effectuer des contrôles réguliers et précis sur les machines et appareils (vitesse, température, durée, pression); collaborer à l'entretien des installations techniques et des systèmes d'approvisionnement en énergie;
- Déceler leur mauvais fonctionnement, poser un diagnostic de panne, prendre les mesures nécessaires et procéder à leur réparation; rétablir la production au plus vite;
- Garantir la productivité des différentes machines et la qualité des produits;
- Participer avec les techniciens à la modification des machines pour accueillir de nouveaux éléments de production ou de conditionnement;
- Effectuer des calculs de productivité et transformer des lignes de conditionnement en conséquence;
- Se tenir au courant des nouvelles techniques de transformation et de conditionnement et de l'évolution des processus techniques;

Profil métier

Logistique

- Commander les matières premières;
- Contrôler les entrées de marchandises et leur entreposage en s'assurant que les conditions d'humidité, de température et de luminosité spécifiques sont respectées;
- Collaborer avec des fournisseurs externes et contrôler les unités d'expédition.

Profil métier (Nouvelle ordonnance)

Domaines de compétences opérationnelles		Compétences opérationnelles →					
		1	2	3	4	5	6
A	Planification de la production	Analyser la planification de la production et proposer des mesures d'optimisation dans l'organisation de la planification.	Organiser les ordres de production selon les instructions de l'entreprise.	Contrôler la logistique et les ressources pour la production, superviser et si nécessaire prendre des mesures correctives.			
B	Réglage des machines et des lignes de production et modification des réglages	Sélectionner les machines et les lignes de production sur la base de la planification de la production et les régler selon les instructions de travail.	Modifier les réglages des machines et des lignes de production selon les instructions.	Augmenter la puissance des machines et des lignes de production tout en ménageant les ressources et en utilisant l'énergie de manière efficace.	Contrôler le fonctionnement des machines et des lignes de production et faire les ajustements nécessaires.	Contrôler la conformité des produits aux normes de qualité, procéder aux adaptations nécessaires et lancer la production en série.	
C	Fabrication et conditionnement des produits	Fabriquer des produits selon l'ordre de production et garantir la stabilité du processus de production.	Conditionner les produits selon l'ordre de production et garantir la stabilité du processus de conditionnement.	Assurer le processus de production en communiquant avec toutes les personnes concernées.	Planifier, organiser et transmettre l'ordre de travail à l'équipe suivante.	Ramener les machines et les lignes de production au point mort, afin de les adapter aux exigences de l'ordre suivant.	Clore l'ordre de production dans le système informatique.
D	Contrôle et optimisation du déroulement du processus et de la qualité	Organiser et assurer les contrôles de qualité des produits selon les directives et les normes.	Eviter ou réduire les pertes de production grâce à une maintenance préventive des machines et des lignes de production.	Identifier le potentiel d'optimisation dans son secteur d'activité et proposer des mesures appropriées.			

- <https://www.orientation.ch/dyn/show/2886?id=29645>
- <https://www.becc.admin.ch/becc/public/bvz/beruf/show/44702>
- <https://www.foma-oma.ch/>

CFC pour adultes

Pour les jeunes	Pour les adultes
Apprentissage classique 3 ans	Apprentissage aménagé 2 ans (les samedis matin) Art. 32 ou Art. 18 (avec contrat d'apprentissage)
Examens	

Principe : Pour des personnes adultes, qui ont déjà de l'expérience

Art. 32 : Si des qualifications ont été acquises par une personne dans un autre cadre que celui d'une filière de formation réglementée, cette personne devra justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq ans pour être admise à la procédure de qualification.»

Art. 18 : La durée de la formation professionnelle initiale peut être :

- écourtée de manière appropriée pour les personnes qui ont beaucoup de facilité ou qui ont une formation préalable
- prolongée pour les personnes qui ont des difficultés d'apprentissage ou qui présentent un handicap. »

Contenu de la formation

- Les thèmes principaux
- La répartition des thèmes durant les 2 années
- La durée globale des modules
- Les supports de cours utilisés
- + culture générale

Programme de la formation

A Planification de la production

En planifiant la production, les opérateurs de machines automatisées s'assurent que les conditions d'une fabrication et d'un conditionnement efficaces sont remplies. Ils analysent la planification de la production et proposent des mesures d'optimisation dans l'organisation de la planification. Ils traitent les ordres de production selon les directives de l'entreprise et contrôlent la logistique et les ressources. Ils les surveillent et engagent des mesures correctives si nécessaire.

1.1 : Analyser la planification de la production et proposer des mesures d'optimisation dans l'organisation de la planification

1.2 : Organiser les ordres de production selon les instructions de l'entreprise

1.3 : Contrôler la logistique et les ressources pour la production, superviser et si nécessaire prendre des mesures correctives.

Programme de la formation

B Réglage des machines et lignes de production et modification des réglages

2.1 : Sélectionner les machines et les lignes de production sur la base de la planification de la production et les régler selon les instructions de travail

2.2 : Modifier les réglages des machines et des lignes de production selon les instructions

2.3 : Augmenter la puissance des machines et des lignes de production tout en ménageant les ressources et en utilisant l'énergie de manière efficace

2.4 : Contrôler le fonctionnement des machines et des lignes de production et faire les ajustements nécessaires

2.5 : Contrôler la conformité des produits aux normes de qualité, procéder aux adaptations nécessaires et lancer la production en série

Programme de la formation

C Fabrication et conditionnement des produits

3.1 : Fabriquer des produits selon l'ordre de production et garantir la stabilité du processus de production

3.2 : Conditionner les produits selon l'ordre de production et garantir la stabilité du processus de conditionnement

3.3 : Assurer le processus de production en communiquant avec toutes les personnes concernées

3.4 : Planifier, organiser et transmettre l'ordre de travail à l'équipe suivante

3.5 : Ramener les machines et les lignes de production au point mort, afin de les adapter aux exigences de l'ordre suivant

Programme de la formation

D Contrôle et optimisation processus de qualité

4.1 : Organiser et assurer les contrôles de qualité des produits selon les directives et les normes

4.2 : Eviter ou réduire les pertes de production grâce à une maintenance préventive des machines et des lignes de production

4.3: Identifier le potentiel d'optimisation dans son secteur d'activité et proposer des mesures appropriées

Culture générale

Dispense

- Les personnes qui ont déjà un CFC ou un autre titre du secondaire II peuvent obtenir une dispense de culture générale
- Pour les diplômes étrangers

Diplôme suisse	Diplôme étranger (niv. B1) (reconnu par le SEFRI)	Dispense de CG
Une note finale de branche CG \geq 4.0 (CFC échoué ou non terminé)	--	OUI
Immatriculation dans une faculté d'une université suisse		OUI
Formation diplômée supérieure au secondaire II (études supérieures)		OUI
Secondaire II (CFC, Maturité, école de commerce, ECG, formations monopolistiques CFF et Poste, ainsi que diplômes des domaines de l'agriculture, de la sylviculture, de la santé et des soins)	Secondaire II * (ou équivalent) dans la langue nationale locale (fr)	OUI
	Secondaire II * (ou équivalent) dans une langue étrangère et plus de 5 ans en Suisse avec niveau B1 certifié dans la langue nationale locale (fr)	OUI
Secondaire II (AFP)	Secondaire II (ou équivalent) dans langue étrangère et moins de 5 ans en Suisse	NON

* La durée des formations doit être égale ou supérieure

- Sinon, formation en cours d'emploi pour adultes

Culture générale

Formation en cours d'emploi pour adultes

<https://www.formationcontinuevalais.ch/formations-valais/culture-gnrale.html>



vous êtes ici > formation > nos formations > culture générale

CULTURE GÉNÉRALE



Cette formation permet aux participants de compléter leur formation en culture générale en vue de l'obtention d'un CFC

Horaires 120 périodes à raison d'une ou deux soirées, de 17h00-19h30
Prix CHF 2400.00 si non inscrit chez Val-Form ou domicilié en Valais depuis moins de 2 ans
Lieu EPASC, Châteauneuf

Description

Cours	Complément Culture générale VFBG
Objectifs	Cette formation permet aux participants de compléter leur formation en culture générale en vue de l'obtention d'un CFC. Le détail de la formation se trouve sur le site du SEFRI : https://www.sbf.admin.ch/sbf/fr/home/bildung/formation-professionnelle-initiale/allgemeinbildung-in-der-beruflichen-grundbildung.html
Durée	120 périodes à raison d'une ou deux soirées de 4 périodes par semaine, de 17h00 - 19h30
Date	août 2018 à juin 2019
Lieu	EPASC, Châteauneuf
Coût	CHF 2'400.00

120 périodes = 30 soirs
de 17h00 à 19h30

La culture générale est évaluée:

1. par un examen final portant sur l'ensemble de la matière: français et société,
2. par un TPA (travail personnel d'approfondissement)

Lieu des cours OMA

Les cours seront dispensés à l'École professionnelle technique des métiers de Sion (EPTM).

EPTM
Chemin St-Hubert 2
1950 Sion



Dates et planning des cours OMA

La formation 2020-2022 aura lieu le samedi matin de 8h00 à 12h30, selon le planning scolaire

Examens : mai-juin 2022

Inscriptions & coûts

Avec contrat d'apprentissage	Sans contrat d'apprentissage
Contrat d'apprentissage aménagé	Formulaire d'inscription Val-Form/CAP
5 ans d'expérience professionnelle, dont 3 ans dans la profession OMA	5 ans d'expérience professionnelle, dont 3 ans dans la profession OMA
Uniquement frais annexes (supports de cours, déplacement, hébergement)	Émolument de Fr. 200.- Cours OMA Fr. 9'000.- Cours CG Fr. 2'400.- ----- Total Fr. 11'400.- (coût réel) Subvention maximum de l'Etat du Valais : 3'000.- + frais annexes (supports de cours, déplacement, hébergement)

Inscriptions

Contrat d'apprentissage

* A remplir par l'apprenti

Forme ou professionnelle initiale avec scolarité fédérale de base
 Forme ou professionnelle initiale avec scolarité fédérale
 Suite de la formation professionnelle initiale
 Apprentissage complémentaire

Nom du centre: _____

Nom de la Patroine: _____ **Service Apprentissage aménagé OMA**

Les parties mentionnées ci-après conviennent de ce qui suit:

1. Entreprise formatrice

Nom: **ETA SA - Manufacture horlogère Suisse** No tél: **027 327 59 81**
 Rue: **Rue de la Piscine 20** Fax: **027 327 58 12**
 NPA, lieu: **1950 Sion** E-mail: **fabr.horwath@eta.ch**

2. Personne en formation

Nom: _____ Prénom: _____ Sexe: M F
 Langue maternelle: F A R I O
 NPA, lieu: _____
 No tél: _____ Adresse de séjour: _____
 Lieu d'origine: Canton: _____ Pays: _____

3. Représentant légal (père et/ou mère ou autorité tutélaire)

Nom: _____ Prénom: _____
 Rue: _____ Sexe: M F
 NPA, lieu: _____ No tél: _____
 Nom: _____ Prénom: _____
 Rue: _____ Sexe: M F
 NPA, lieu: _____ No tél: _____

4. Dénomination de la profession, durée de la formation, temps d'essai

Dénom. profession/spécialité: **Opérateur - trier de machines automatisées**
 Orientation: **Automatique**
 Durée de la formation (hors temps d'essai): **15.07.2014 au 15.07.2016** Durée de la période d'essai: **3 à 3 mois**

5. Indications concernant l'entreprise formatrice

Formateur responsable / formateur responsable dans la profession (voir art. 121)
 Nom: **Aymari** Prénom: **Pierre - André**
 Profession: **Maître mécanicien** 80
 Liste de la formation (si différent de l'adresse de l'entreprise formatrice)
 En principe chez ETA SA, éven. de une entreprise partenaire du huchelberg
 La formation se déroule dans un locaux d'entreprise formatrice: oui non

6. Formation scolaire

L'élève demande-t-elle le lieu des cours: **Val-Form**
 La présence en formation suit les cours de préparation à la maturité professionnelle, sans réduction de salaire compensatoire de temps, conformément aux conditions d'admission:
 oui non
 Les frais relatifs à la formation scolaire sont pris en charge comme indiqué ci-dessous:
 Logement: oui non
 Subvention: oui non
 Repas: oui non
 Matériel scolaire: oui non



CANTON DU VALAIS
KANTON VALLIS

Departement de la formation et de la sécurité
Service de la formation professionnelle
Office d'orientation scolaire et professionnelle du Valais romand
Departement für Bildung und Sicherheit
Dienststelle für Berufsbildung
Studien- und Berufsberatungsstelle des Unterwalds



O S P
Portail CFC pour adultes

Demande d'admission à la procédure de qualification

Conformément aux articles 31 et 32 de l'OFPR

Conditions d'admission minimales :

- justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans
- avoir une bonne compréhension de la langue française (niveau B1 minimum)
- des compétences de base en informatique (bureautique) sont vivement recommandées !

Photo

Veuillez SVP laisser cet espace vide

Séance d'info du : _____

Dossier reçu le : _____

Admis le : _____

Refusé le : _____

Profession : CFC ou AFP

Par la validation des acquis de l'expérience	Par les examens de fin d'apprentissage
<input type="checkbox"/> Aide en soins et accompagnement AFP <input type="checkbox"/> Assistant-e médicale CFC <input type="checkbox"/> Assistant-e en soins et santé communautaire CFC <input type="checkbox"/> Assistant-e socio-éducatif-ve CFC <input type="checkbox"/> Cuisinier-ère CFC <input type="checkbox"/> Employé-e de commerce CFC <input type="checkbox"/> Gestionnaire du commerce de détail CFC * <input type="checkbox"/> Gestionnaire en interendance CFC <input type="checkbox"/> Informaticien-ne CFC <input type="checkbox"/> Logisticien-ne CFC <input type="checkbox"/> Médiamaticien-ne CFC <input type="checkbox"/> Mécanicien-ne de production CFC <input type="checkbox"/> Spécialiste en restauration CFC *	Session d'examen de : (année à laquelle vous souhaitez vous présenter) Méthode de préparation envisagée : <input type="checkbox"/> autodidacte <input type="checkbox"/> enseignement professionnel de dernière année <input type="checkbox"/> cours spécifiques à certaines branches <input type="checkbox"/> autre: _____ Remarque : Pour une Formation initiale raccourcie selon l'art. 18, il faut conclure avec l'employeur un contrat d'apprentissage, avenant au contrat de travail.

1. DONNÉES PERSONNELLES

Nom: _____ Prénom: _____

Origine: _____ Date de naissance: _____

Rue, No: _____ NPA / Localité: _____

Domicilié-e en Valais depuis: _____ Prénom du père : _____

Tél. privé: _____ Tél. Portable: _____

email: _____ No AVS: _____

Veuillez SVP écrire lisiblement et vérifier vos données, car elles seront reprises sur le CFC lorsque vous le recevrez !

1

Des questions ?
Consulter le Flyer OMA

Appeler Marie-Antoinette Delaloye
027 606 45 17

Lundi – mardi – jeudi - vendredi

Merci